
Primaire socialiste

La commission des lois du Sénat n'est « ni saisie ni compétente »

Le président de la commission des lois du Sénat, Jean-Jacques Hyest (UMP), a indiqué au *Monde*, jeudi 7 avril, que celle-ci n'était « *ni saisie ni compétente* » pour se prononcer sur l'organisation de la primaire que le PS a prévu d'organiser pour désigner son candidat pour 2012. La veille, le président du Sénat, Gérard Larcher (UMP), avait annoncé avoir sollicité l'avis de la commission pour qu'elle se prononce sur la « *légalité* » de cette primaire. Cette initiative avait été jugée « *surprenante* » par le président du groupe socialiste du Sénat, Jean-Pierre Bel. Dans un courrier adressé, jeudi, à M. Hyest, cosigné par deux vice-présidents (PS) de la commission des lois, Jean-Claude Peyronnet et Jean-Pierre Sueur, M. Bel demande « *à quel titre et dans quel cadre la commission des lois du Sénat pourrait juger de la légalité d'une procédure organisée par un parti* ». ■ Patrick Roger